

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

**DELIBERATION**

CANTON  
DE SORGUES

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

COMMUNE  
DE SORGUES  
84700

SEANCE DU 01 AVRIL 2025

**OBJET**

Autorisations d'engagement (AE)  
/crédits de paiement (CP)  
Du CCAS

L'an deux mille vingt-cinq et le premier avril, le Conseil d'administration du CCAS de Sorgues, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans la salle du Conseil Municipal.  
Sous la Présidence de Monsieur Thierry Lagneau, Président du CCAS.

Del-2025-AVRIL-012  
N-7.1.2

**PRESENTS :** T. Lagneau - S. Ferraro - C. Cambier -  
P. Coeurhier - J. F. Laporte - D. Attuel - E. Roca -  
G. Jullian - L. Armand - A. Marie - E. Amgane -  
O. Vincent - N. J. Estin - C. Roche.

**POUVOIR(S) :**

S. Lagneau - N. Croq -

**EXCUSE(S) :**

H. Trinquet.

**ABSENT(S) :**

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

L. Ludwig.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L123-8,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2311-3 et R2311-9,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le Règlement Budgétaire et Financier du CCAS ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de présenter une situation des AE/CP tenant compte des montants financiers actualisés ;

Sur le rapport présenté par le Président Thierry LAGNEAU,

**APRES**, en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**MODIFIE** les Autorisations d'Engagement (AE) et la répartition des Crédits de Paiement (CP) tels que présentés dans le tableau joint en annexe et permettant la mise à jour des crédits de paiement suite à la clôture de l'exercice 2024 ainsi que l'ajustement des crédits de paiements 2025 nécessaires sans modification du montant des autorisations de dépenses.

Adopté à : *L'unanimité.*

J'atteste le caractère exécutoire  
de cette délibération à dater du :

*Publié le 01/01/2025.*

Le Président,

Thierry Lagneau

